

la lettre

du service public des déchets

n°8 - Janvier 2024



Le mot du président

Madame, Monsieur,

Nous faisons face à un défi crucial qui concerne chacun d'entre nous : le coût de la gestion de nos déchets. Le poids de nos poubelles diminue légèrement, et, à l'opposé, le montant de la redevance des ordures ménagères augmente régulièrement de 7 % par an. C'est cette situation, depuis 2019, que je souhaite vous expliquer :

- Les taxes perçues par l'Etat pour les ordures ménagères ont augmenté de 3 € à 15 € la tonne,
- Pour le tout-venant, ces mêmes taxes ont évolué de 17 € à 65 € la tonne,
- Le coût du traitement des ordures ménagères a augmenté de 93 € à 141 € la tonne. En effet, en 2019, Bordeaux Métropole confiait la délégation de service public à une filiale de Véolia pour le traitement des déchets ménagers pour une durée de 7 ans. En conséquence, les territoires ruraux paient 3 fois plus cher l'incinération de leurs déchets que la métropole.

Sur le mandat 2020-2026, cela représente une charge cumulée supplémentaire de 4 000 000 d'euros !!

Cette situation n'est pas satisfaisante et avec l'ensemble des élus, nous proposons d'inverser cette tendance. Nous travaillons sur 3 axes différents qui, pour certains, vont nécessiter votre engagement :

1. Renégociation du contrat Véolia-Bordeaux Métropole : nous avons obtenu l'accord de Bordeaux Métropole pour la mise en place d'un tarif unique de traitement des ordures ménagères pour tous les girondins à partir de 2027. Cet accord devrait avoir un impact positif sur nos coûts d'exploitation.
2. Réduction du nombre de collecte des ordures ménagères : afin de baisser nos coûts d'exploitation, les élus du Sictom ont adopté un nouveau schéma de collecte des ordures ménagères, avec une fréquence maximale d'une fois par semaine et l'objectif d'atteindre une collecte tous les 15 jours pour les ordures ménagères. Cette organisation est présentée actuellement à l'ensemble des communes sous forme de réunion publique ou en conseil municipal.
3. Proposition de nouveaux services :
 - Mise en place d'une collecte tous les 15 jours d'un bac jaune (matériaux recyclables). Cette collecte n'est viable financièrement qu'à la condition que chacun d'entre nous trie tous les matériaux recyclables. Aujourd'hui, nous trouvons encore 70 kg de papiers et d'emballages dans les bacs noirs (ordures ménagères).
 - Déploiement du compostage individuel et collectif sur le territoire (encore 92 kg de déchets alimentaires dans le bac noir).

Comme vous le voyez, il est possible de contenir, voire de baisser nos coûts. Certaines initiatives ont déjà été mises en place et d'autres nécessitent votre participation active.

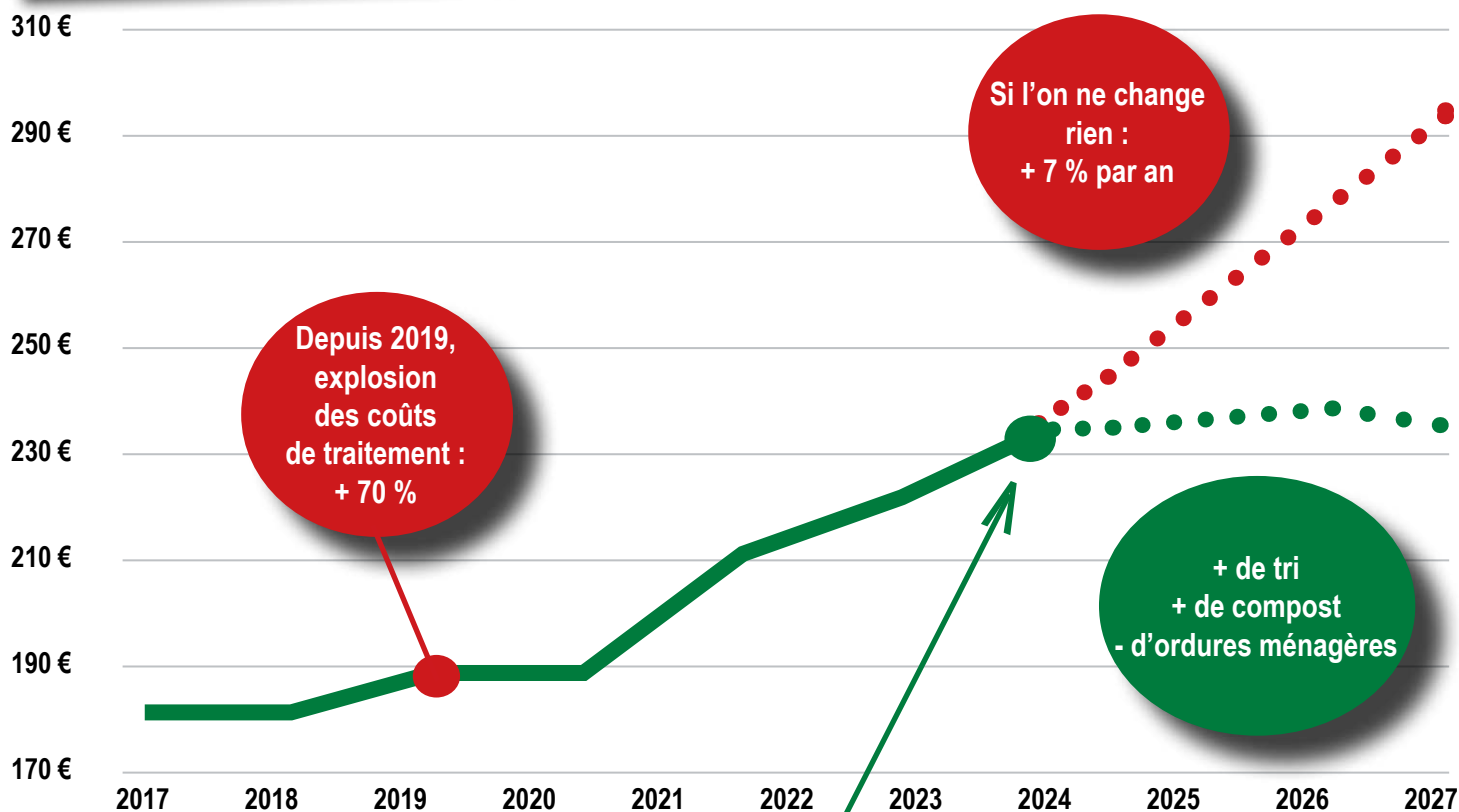
Nous sommes confiants car ces nouveaux schémas ont été expérimentés sur 7 communes du territoire et ont donné des résultats très positifs. Il nous faudra 3 ans pour déployer cette organisation et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Enfin, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Christophe DORAY

Président du Sictom du Sud-Gironde

EVOLUTION DU COÛT DE LA REDEVANCE*



* Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, montant pour un foyer de 2 personnes

Engageons nous ensemble, sur 3 ans, pour inverser cette tendance et maîtriser nos coûts :



- ✓ Généralisation de la collecte du tri en porte à porte (ou regroupement selon les secteurs) car encore **38 %** du bac noir est rempli d'emballages (papier, plastique, métal...)
- ✓ Réduction des fréquences de collecte du bac noir
- ✓ Mise à disposition de composteurs gratuits (après formation) car encore **40 %** du bac noir est rempli de déchets alimentaires (épluchures, fruits, légumes...)
- ✓ Mise en place d'une collecte de déchets alimentaires pour les zones denses

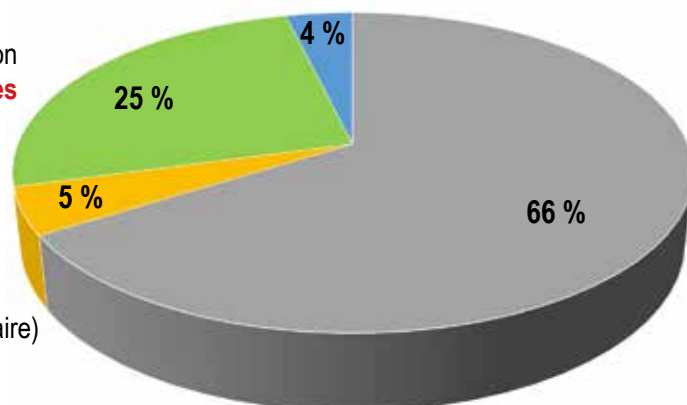
Ces 78 % de déchets non triés aux ordures ménagères représenteraient une économie potentielle de coût de traitement de + de 30 € /an/hab.

CE QUE FINANCE VOTRE REDEVANCE

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères, malgré son nom, **ne finance pas uniquement la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles** (le bac noir).

En effet, voici à quoi elle correspond réellement :

- Collecte et traitement des OMr (bac noir)
- Déchèterie
- Collecte et traitement du tri (bac jaune et point d'apport volontaire)
- Prévention (compostage, réemploi...)



LES CONSIGNES DE TRI



Composteur

Biodéchets

Tous les fruits et légumes
crus et cuits

Coquilles d'oeufs

Restes de
repas

Marc de café, filtres,
sachets de thé

Carton

Fleurs fanées,
végétaux

Papier absorbant, mouchoirs
et serviettes en papier



**Point d'apport volontaire
ou bac jaune**

Tous les papiers et les emballages

Tous les papiers et emballages
en carton

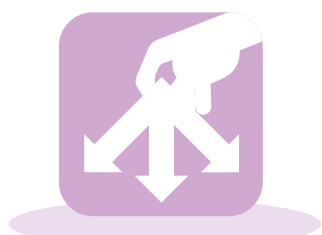
Tous les emballages
en plastique

Tous les emballages
en métal



**Point d'apport volontaire
vert**

Bouteilles, pots et flacons en verre



Déchèterie

Centre de recyclage et déchèteries (carte ou code d'accès obligatoire)

Mobilier

Carton

Bois

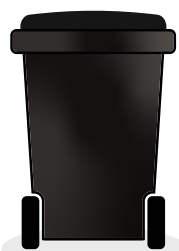
Métaux

Gravats

Electroménagers

Végétaux

Bidons de pétrole vides
et produits dangereux



Bac noir

Ordures ménagères

Couches et protections
hygiéniques

Sacs poubelle

Coquillages et crustacés

Brosses à dent

Jouets cassés

Vaisselle et verres cassés

LE SITE INTERNET DU SICTOM : UNE MINE D'INFORMATIONS !

www.sictomsudgironde.fr

Un doute sur la destination d'un déchet ? Consultez l'aide au tri

La carte idéale pour savoir où se trouve le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous !

Horaires d'ouverture, déchets acceptés, conditions d'accès... tout savoir sur les déchèteries

Consultez votre jour de collecte

Le saviez-vous ? Le Sictom produit et vend du compost

The screenshot shows the homepage of www.sictomsudgironde.fr. At the top, there's a navigation bar with icons for: JOUR DE COLLECTE, CARTOGRAPHIE, AIDE AU TRI, DÉCHÈTERIES, VENTE COMPOST, and MA REDEVANCE. Below this is a main menu with links: SICTOM SUD GIRONDE, COLLECTE, VALORISATION, RÉDUCTION DES DÉCHETS, Espace collectivité, and Espace pro. The main content area features a large banner for 'INSCRIVEZ-VOUS AUX ATELIERS GRATUITS' with a photo of people at a composting workshop. To the right, there's a sidebar with sections: FORMULAIRES (with links like 'Vous emménagez/déménagez', 'Votre situation change', etc.), MON WEBUSAGER, PUBLICATIONS, PAIEMENT EN LIGNE, MARCHÉS PUBLICS, CONTACT, and FACEBOOK. Below the banner, there's an 'Actualités' section with three featured articles: 'Février du lundi 1er janvier 2024', 'Agenda : Prochains ateliers gratuits', and 'Interruption de la vente de compost'. On the right side of the 'Actualités' section, there's a 'PROCHAINS ÉVÈNEMENTS' calendar listing events like 'Atelier compostage Fargues' and 'Atelier broyeur Fargues'.

Consultez les tarifs et moyens de paiements

Déclarez un changement de situation (composition du foyer, aménagement, déménagement...)

Téléchargez votre code d'accès en déchèterie, consultez vos factures

Inscrivez-vous aux ateliers gratuits : compostage, broyeurs...



Des sites frauduleux existent et font payer les usagers en échange des horaires de déchèteries. Soyez vigilant ! Seul le site du Sictom du Sud-Gironde est fiable.